

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Maurice des Noues, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15	CHOLLET Joël	BENET	
	LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
	MOREAU Yannick	DAMVIX	
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	
	ROBIN Noël	LIEZ	
	GELOT Jean-Marie	MAILLE	
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
	GUITON Jacky	PUY DE SERRE	
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
CC SUD VENDÉE LITTORAL 0814	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE	
	GUINOT Bertrand	MOREILLES	
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
	GANDRIEU James	STE PEXINE	
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14/22	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS	
	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE	
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES	
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDEE	
	MAROT Roger	LONGEVES	
	BOBINEAU Joël	MERVENT	
	RIDEAUD Daniel	MONTREUIL	
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
	BAUDRY Yves	SERIGNE	
	PHILIPOT Xavier	VOUVANT	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon	ANTINGY	
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
	CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Total délégués présents : 36/64			
POUVOIRS	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	à M. BAUDOUIN Jacques
	MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	à Mme DAVID Laetitia
	LAMY Judaël	LA TAILLEE	à M. CHARPENTIER Arnaud
	CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. GUENION Christian
Total représentés : 05/64			
Total présents et représentés : 41/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU MARAIS POITEVIN VENDEE AVAL – LONGEVES – DELIB N°37/CS 25 MARS 2024

Pour 2024 (année 4 du contrat), le montant total estimatif des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SmVSA s'élève à 1.185M€ TTC, répartis pour 562 000 € en marais et 684 000 € sur les cours d'eau de la Longèves et de la Vendée (amont de Fontenay le Comte). Les paragraphes ci-après détaillent ces actions :

VOLET MARAIS

Elagage, désencombrement :

Les interventions porteront sur le retrait d'embâcles, d'arbres morts... et /ou penchant (entretien courant) sur les axes principaux du bassin de la Vendée (Rivière Vendée, canal de la Baisse, Cinq Abbés) pour 27 000 € TTC.

Curage et élagage :

Des travaux de curage et élagage préparatoires sont programmés sur :

- Le fossé neuf (Vouillé les Marais / La Taillée) pour 21 000 € TTC

Actions sur les berges :

Des travaux de restauration de berges par technique mixte (pieutage avec mise en pente douce et plantations d'hélophytes) sur le canal des Cinq Abbés dans la poursuite des travaux réalisés depuis 2021. Les secteurs précis seront définis selon les urgences recensées, notamment suite aux dernières crues.

- Montant de dépense estimé :
 - Restauration de berges (pieux/enrochement) : 75 000 € TTC
 - Plantation d'hélophytes : 3300 € TTC

Maîtrise d'œuvre pour la restauration d'ouvrages hydrauliques et continuité écologique :

L'ouvrage de la Boule d'Or date des années 60 et montrent des signes de fragilité (génie civil, vannage, système de manœuvre). Sa restauration doit être envisagée pour 2025, en lien direct avec les aménagements pour la continuité écologique (passe à poissons dans le cadre du programme LIFE Revers'Eau).

La mission de maîtrise d'œuvre pour la phase travaux doit être enclenchée dès 2024, pour bien préparer les chantiers à venir l'année prochaine.

Le montant estimatif de cette mission de MOe est de 75 000 € TTC :

Communication :

Dans le cadre des 4 CT Eau, le SmVSA doit communiquer sur les différents travaux qu'il porte, ainsi que sur les actions mise en œuvre sur son territoire (ASA par exemple). Différents supports pourront être mobilisés (panneaux, plaquettes, bulletin, développement du site internet, ...) avec un montant estimatif de 10 000 € TTC.

Animation :

L'animation du volet marais sera assurée :

- Par 2 techniciens,

Incluant également la mutualisation pour les autres CT Eau avec :

- Un mi-temps pour la partie administrative ;
- Un mi-temps pour la partie communication ;
- Un mi-temps pour la partie coordination des 4 CT Eau.

Montant des dépenses estimé : 162 000 € TTC

La gestion 2024 des EEE a déjà fait l'objet d'une délibération le 19/02/2024, pour un montant estimatif de 200 000 € sur ce CTEau.

VOLET COURS D'EAU – LONGEVES ET VENDEE AVAL

Le CTEau Vendée aval – Longèves entame sa 4^{ème} année de travaux en 2024, après validation du bilan à mi-parcours et de la reprogrammation (2024-2026).

Un important volet sera consacré à l'étude continuité écologique du LIFE lancé en 2022. Suite au comité de pilotage du 1 décembre 2023 et la présentation de l'état des lieux et des premiers scénarii sur les ouvrages, une phase travaux va pouvoir être faite cette année, notamment sur les ouvrages du bassin de la Longèves. Etant moins complexes qu'en marais, les différents ouvrages vont pouvoir être traités par remplacement, suppression et aménagement de radiers aval, ce qui permettra également de travailler sur la morphologie.

Après une longue concertation, la maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique à Pilorge sur la Vendée a pu être engagée. Le marché de travaux sera publié d'ici peu pour une période de travaux prévu fin d'été/début automne. Juste en amont, la chaussée de Gachet devrait également être soumise aux travaux, cette fois c'est une brèche dans l'ouvrage qui sera faite et consolider.

Également, en collaboration avec le service ENS du département de la Vendée, le ruisseau du Fougerais à Pissotte est à l'étude pour sa remise dans le talweg. Situé dans un secteur de promenade dans le massif de Mervent, nous souhaitons en faire un site « exemple », où zone humide et cours d'eau sont des enjeux majeurs.

Du côté Longèves, la déconnexion du plan d'eau de la Grand Court pourra avoir lieu : les modalités du projet étant validés par les services de l'état (DDTM, OFB), les travaux vont pouvoir être mené au cours de l'automne.

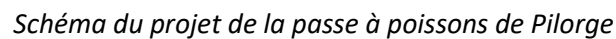
Dans une autre thématique, un secteur de la Longèves à l'Hermenault est ciblé pour de la restauration morphologique. Une recharge en granulats du lit mineur sur 420m sera effectuée cette année avec l'aide d'un bureau d'études pour la partie dimensionnement.

Tel qu'inscrit au contrat, voici par thématique les montants estimatifs du programme :

- | | |
|--|---------------|
| - Travaux continuité écologique ouvrages LIFE BV Longèves : | 110 000 € TTC |
| - Restauration morphologique : | 20 400 € TTC |
| - Restauration / Entretien de la ripisylve Longèves-Vendée : | 30 000 € TTC |
| - Déconnexion plan d'eau de la Grand Court : | 75 000 € TTC |
| - Aménagement Pilorge : | 400 000 € TTC |

- Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 085-258501634-20240325-DELIB372024-DE

Signature le 10/04/2024



- A mettre en œuvre la programmation 2024 du Contrat Territorial Eau Vendée aval et Longèves ;
- A procéder aux consultations des entreprises dans le respect du code des marchés publics ;
- A solliciter les différents partenaires financiers ;
- A réaliser les travaux et à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires au bon accomplissement de ces actions pour les montants de dépenses cités précédemment.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER